

TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 3.000.000 €
Siège Social : ZI du Bel Air 97499 SAINT-LOUIS CEDEX 01
RCS DE SAINT-PIERRE B 413 817 941

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 21 MAI 2014

L'an deux mille quatorze,
Le 21 Mai,
A quatorze heures trente,

Les membres du Conseil de Surveillance de la société TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA se sont réunis, à l'hôtel Blue Margouillat, Impasse Jean Albany à SAINT-LEU, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion, sont présents :

- Monsieur Johann GRAF
- Monsieur Michel MOISSENET
- Madame Nardeya NOORGATE

Le Conseil de Surveillance réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer

Le conseil est présidé par Monsieur Johann GRAF, Président du Conseil.

Le Président de séance rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

5 ▪ **Rémunération des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.**

Il est précisé que le procès-verbal du conseil de surveillance du 26 janvier 2012 pourrait laisser croire que la nomination de Monsieur Lookman MOOLAND en qualité de Directeur Général de la société a seulement été envisagée et non entérinée.

Le conseil de surveillance de ce jour réitère, à l'unanimité, en tant que de besoin la nomination de Monsieur Lookman MOOLAND en qualité de Directeur Général de la société avec effet au 26 janvier 2012.

Son contrat de mandataire social signé le 26 janvier 2012, dûment paraphé, est annexé au registre des procès verbaux du conseil de surveillance de la même date.

Le conseil de surveillance convient de procéder aux formalités de publicité auprès du greffe du Tribunal de Commerce.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à dix neuf heures.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Conseil de Surveillance

Le Président du conseil de surveillance

Monsieur Johann GRAF

